EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 17 avril 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 avril 2025

Présents : M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc (arrivé à 19h10), Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h05), Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent, Mme VAGINAY Hélène (arrivée à 19h10), Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 34 Nombre de votants : 39

Excusés : M. GROSDENIS Henri, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, Mme TROUILLET Nelly.

Pouvoirs : M. GROSDENIS Henri à M. VALORGE René, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume.

Election d'un secrétaire de séance : M. BUTAUD Jean Charles (Ecoche).

N°2025/N°094

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – RENOUVELLEMENT ADHESION GEOLOIRE 42 AVEC LE SIEL

Monsieur le Président rappelle que la collectivité adhère au service proposé par le Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire – SIEL-TE - pour l'accès à la plateforme SIG WEB départementale, Géoloire42®. Depuis 2015 année de l'adhésion les conditions ont un peu évolué de même que les besoins de Charlieu Belmont Communauté.

L'offre de base comprend :

1 Accès individualisé et sécurisé au portail www.geoloire42.fr
2 Accès à l'application Géoloire42 Cadastre : exploitation du plan et de la matrice cadastrale (données MAJIC)
3 Mise à jour annuelle des données cadastrales et fourniture des données cadastrales au format MAJIC (sur demande) assurée par le SIEL-TE
4 Intégration et consultation du PLU, s'il est numérisé selon les standards du CNIG
5 Consultation des réseaux électriques et gaz mis à jour chaque année
6 Accès aux données du Référentiel à Grande Echelle de l'IGN et aux données en Open Data.
7 Accès à l'Orthophotographie départementale issue du partenariat avec le CRAIG
8 Accès au Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), s'il est disponible sur votre territoire
9 Formation à Géoloire42 Cadastre

10 Accès à l'application Géoloire42 Adresse : recensement et correction des adresses de votre territoire

Ce service propose également les options suivantes :

Options	Descriptif
1 - Passerelle vers ADS	Mise en place d'une passerelle vers un logiciel d'application du droit des sols (Cart@DS ou R'ADS/Next'ADS)
2 - Portabilité	Visualisation/Modification en mode déconnecté sur tablette et/ou smartphone
3 - Grand public	Interface Grand Public : diffusion de données ouvertes via Internet
4 - Pack 4 thématiques	Ajout de données propres à la collectivité par thématique : Réseau d'eau, Assainissement, Signalisation, Points de collecte, etc... Nombre de pack, conditionné par le nombre de données à intégrer.

L'adhésion à l'offre de base est prise par délibération du Conseil Communautaire pour une durée de 6 années civiles. Au-delà de ces 6 ans elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Le montant de la contribution annuelle est lié au classement de la collectivité (A,B,C,D,E,F). Le montant de la cotisation pourra être révisé chaque année à partir de l'Indice Syntec, communiqué par la Fédération Syntec, pour mieux prendre en compte les évolutions du coût de la main d'œuvre intellectuelle, pour les prestations fournies.

L'adhésion aux options est possible à tout moment et jusqu'à échéance de l'adhésion principale, le montant de la contribution s'ajoutant à celui de l'offre de base.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- décide de renouveler l'adhésion à Géoloire42, à compter de l'exercice 2025 à l'offre de base pour une durée de 6 ans de 448 € ainsi que l'option 4, Pack 4 thématiques de 246 €, nombre de pack : à ce jour assainissement et eau potable ; Au-delà des 6 ans l'adhésion est renouvelable par tacite reconduction.

- s'engage à verser les cotisations totales annuelles correspondantes, selon l'année en cours. Année 2025 : 694 €,

- s'engage à être en conformité RGPD,

- décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour les cotisations,

- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Ecoche
M Jean Charles BUTAUD

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Charlieu Belmont Communauté

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250417-2025-094-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/04/2025
Publication : 22/04/2025